

Conditions Générales de Vente

Diablerets Pure Trace, Succursale de Villars Ski School LTD

Nom et adresse de la succursale :

«Diablerets Pure Trace, succursale de Villars Ski School LTD » (ci-après « DPT »)

C/o Jacky Sport

Rue de la gare 29

CH-1865 Les Diablerets

Raison sociale et adresse du siège principal :

Villars Ski School LTD (Ecole de Ski Villars SA) (ci-après « VSS »)

Route des Hôtels N°5

CH-1884 Villars-sur-Ollon

Dispositions générales :

Objet : Ces conditions générales de vente régissent la vente de tous les cours et toutes autres prestations proposées par l'école de sports de neige « Diablerets Pure Trace, succursale de Villars Ski School LTD ».

Exclusion : Sont exclues des présentes conditions générales de vente toutes les prestations proposé par notre école de ski « Villars Ski School » et par le département « Mountain Excursion », qui font l'objet de conditions générales de vente séparées, disponibles à notre siège principal.

Consultation : Ce document est en libre consultation dans nos points de vente et à notre siège ainsi que sur internet www.diableretsski.com dans la rubrique « réservation ».

Seule la version française et complète de ce document fait foi.

Réservation, inscription :

Seules les prestations payées en totalité sont considérées comme retenues.

Il appartient aux clients de fournir à DPT les informations exactes concernant leurs identités, leurs capacités et leurs niveaux afin que DPT puisse les conseiller et les inscrire dans les prestations qui leurs conviennent. La VSS ne peut pas être tenu pour responsable si, suite à des renseignements inexacts, un client est incapable de suivre la ou les activités.

Les prix indiqués comprennent uniquement la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de DPT, à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, location de matériel, etc....). En conséquence, l'élève devra être muni d'un forfait pour l'accès aux remontées mécaniques ainsi que de l'équipement nécessaire à la pratique des sports de neige.

Annulation, remboursement et report :

Seules les informations figurant sur la confirmation de réservation sont valables. Ils sont valables uniquement pour les dates, les horaires et les prestations indiqués. En cas d'absence de l'élève au départ du cours, le prix de celui-ci ne sera pas remboursé et le cours ne sera pas échangé contre un autre.

	Echange	Remboursement
Tarif Normal	Echangeable jusqu'à 48h avant le cours moyennant CHF 20. Aucun échange possible après 48h avant le cours.	Sans remboursement sauf en cas de force majeure.
Tarif Flex 5% du prix du cours	Echangeable gratuitement jusqu'à la veille avant 18h du cours. Sous réserve de disponibilité.	Remboursable à 90% jusqu'à 48h avant le cours. Aucun remboursement possible après 48h avant le début du cours.

En cas de remboursement de l'élève, DPT dispose de 30 jours pour effectuer le remboursement. Les remboursements se font par virement bancaire.

Conditions météorologiques :

Les conditions météorologiques, les pannes de remontées mécaniques ou autres cas de force majeure indépendants de la volonté de DPT ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report dès lors que l'activité est assurée par DPT. Dans un tel cas, aucun remboursement ou report ne sera effectué.

Les prestations sont remboursées uniquement si 100% des installations de remontées mécaniques sur les communes d'Ormont-dessus, d'Ollon et de Gryon sont fermées.

Assurance :

VSS et DPT sont au bénéfice d'une assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'Helvetia à concurrence d'une somme de CHF 15'000'000.- conformément à la législation en vigueur.

Les élèves ne sont pas assurés par DPT. Les élèves doivent être obligatoirement couverts par une assurance personnelle contre les risques inhérents à la pratique d'activités sportives en milieu montagnard (responsabilité civile, secours, accident...). DPT décline toute responsabilité en cas d'accident

Protection des données personnelles :

Les informations fournies par nos élèves ne serviront qu'à l'usage exclusif de DPT et VSS et seront traitées avec la plus grande confidentialité. VSS et DPT peuvent utiliser ces données à des fins commerciales (envoi de publicité, mailing) sauf en cas de demande contraire écrite de l'élève. Les données des clients de DPT et VSS restent à l'usage de VSS et DPT et ne sont pas cédées à des tiers.

Sécurité :

Le port du casque est fortement recommandé pour tous nos élèves et est obligatoire pour tous les enfants de moins de 14 ans révolus. Le port d'un casque est obligatoire pour tous nos cours Freestyle. Seuls les casques prévus pour la pratique du ski ou du snowboard seront acceptés. Pour des raisons de sécurité, tous nos élèves doivent être adéquatement équipés pour la pratique des sports de neige (gants, bonnets, vestes, pantalons de ski, etc...). Le matériel de glisse (ski, snowboard ...) doit être en bon état et réglé par un professionnel. DPT se réserve le droit d'accepter ou non, les élèves ne satisfaisant pas à ces règles.

Divers :

VSS et DPT se réserve le droit de modifier ou de supprimer certaines prestations. Les tarifs, horaires et informations figurant dans nos brochures et sur nos sites internet sont communiqués à titre indicatif et sous réserve de modification. Le présent contrat est soumis au droit suisse. Les tribunaux ordinaires du siège de la société Villars Ski School Ltd sont compétents en cas de litige.

Version 2.1, Septembre 2016.